



SECTION :	<input type="radio"/> ENFANT (-17 ans)	<input type="radio"/> ADULTE	
NOM :	PRENOM :		
NOM du parent (si différent) :	DATE NAISSANCE :		
ADRESSE :			
TELEPHONE :			
ADRESSE MAIL :			
En cas d'accident, personne(s) à prévenir :			
Téléphone portable :			
<p>* L'inscription se fait pour une année complète ; la somme due doit être versée à l'inscription. * Sauf maladie avec plus de 2 mois d'arrêt, aucun remboursement de l'activité n'est possible. * La carte d'adhésion annuelle à l'ALJEC ne donne lieu à aucun remboursement. * Les cours non assurés du fait de l'ALJEC seront rattrapés dans la mesure du possible. * Les statuts de l'ALJEC sont consultables sur le site aljec.jimdo.com</p> <p>* Assurance dommages corporels (article L321-4 du Code du sport) : 'Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.</p> <p>* Droit à l'image <input type="checkbox"/> En cochant la case ci-dessus, vous autorisez, ou votre tuteur légal autorise, l'ALJEC à capter votre image (photo, vidéo) et éventuellement votre voix, pour une utilisation limitée à: 1/ site Internet de l'ALJEC 2/expositions et projections de médias décrivant les activités de l'ALJEC 3/ la distribution de clés USB contenant des médias photo/vidéo décrivant les activités de l'ALJEC</p> <p>* Données personnelles <input type="checkbox"/> En cochant la case ci-dessus, vous déclarez être informé que l'ALJEC collecte les données personnelles nécessaires dans le but d'organiser et gérer les activités pour lesquelles vous êtes inscrits à l'ALJEC, et de communiquer sur les activités de l'ALJEC ou avec les autres membres de l'ALJEC. Pour ces usages, vos données personnelles sont utilisées par l'ALJEC, conformément aux règles RGPD (règlement général des données personnelles). Certaines données sélectionnées (au minimum) sont transmises et confiées à des partenaires (Foyers Ruraux, Fédérations).</p>			
SIGNATURE :			
Partie à compléter par l'ALJEC			
<input type="radio"/> Règlement en totalité à l'inscription			
<input type="radio"/> Règlement en 3 chèques encaissés en Octobre (1/3 de la cotisation + carte), Novembre (1/3) et Décembre (1/3)			
Mode de règlement			
<input type="radio"/> Carte bleue	<input type="radio"/> Espèces	<input type="radio"/> Chèque	<input type="radio"/> Coupons-sport (ANCV uniquement)
Réductions :			
<input type="radio"/> 10% (+3 activités)	<input type="radio"/> Pôle Sport	<input type="radio"/> Pass-sports 50€	
<input type="radio"/> CARTE ALJEC	Si autre, précisez la section :		

